

> Bretagne

Filière bilingue publique. « On ne va pas s'en laisser conter »

PROPOS RECUEILLIS PAR DAVID CORMIER

Publié le 17 mars 2019 à 16h22

1 VOIR LES COMMENTAIRES



« La rectrice déclare la guerre au breton », ne craint pas d'affirmer le président de l'association Div Yezh. (Le Télégramme/David Cormier)

L'association de parents d'élèves Div Yezh tenait son assemblée générale régionale, à La Roche-Maurice, près de Landerneau (29), ce samedi. Son président, Rémi Toulhoat, est ulcéré par le manque de postes d'enseignants bilingues français-breton à pourvoir, à la rentrée prochaine, dans l'école publique.

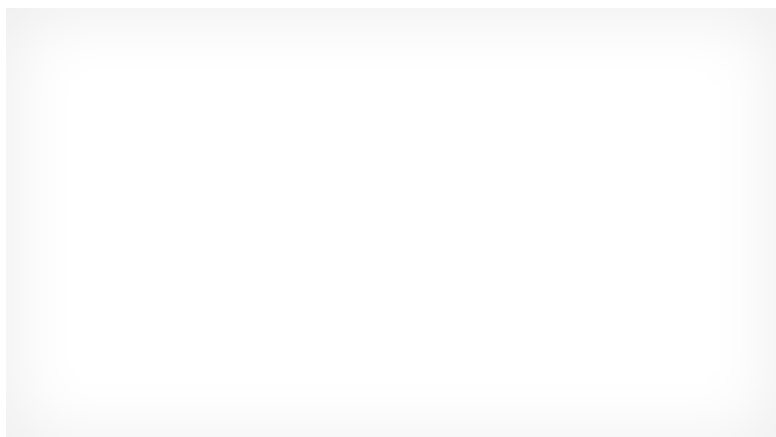
Où en est l'association ?

« Elle fête ses quarante ans, avec notamment un colloque national en octobre avec la Flarep (fédération pour les langues régionales dans l'enseignement public). Le thème sera la formation et le recrutement des enseignants. Nous avons 90 associations locales et 1 200 adhérents. Sur les deux dernières années, quinze associations ont été créées. Il y a une demande sociale... De plus en plus de familles s'intéressent au sujet et s'organisent pour faire valoir leurs droits à cet enseignement ».

Comment la rentrée prochaine se présente-t-elle ?

« Il y aura 29 nouvelles classes, que ce soit dans des écoles où il n'y en a pas ou bien des classes supplémentaires là où il y en a. Mais la rectrice a décidé, de façon unilatérale, de n'ouvrir que seize petits postes au concours. S'il n'y a pas assez d'enseignants, il faudra peut-être recruter des contractuels alors qu'on ne manque pas de candidats, avec plus de 100 inscrits ! Il y a 120 postes ouverts au concours externe, dans l'académie. Il était prévu de passer de 15 % à 20 % pour les enseignants bilingues, en 2020. Nous en sommes à près de 19 % et on reviendrait à 15 %. On régresse ! La rectrice déclare la guerre au breton et s'attaque aux engagements de l'État et de la Région, qui ont signé une convention. On ne va pas s'en laisser conter. D'autant que cela ne se fait pas au détriment d'autres élèves puisque des enseignants bilingues peuvent aussi enseigner dans des classes monolingues. On ne veut pas opposer les deux ».

PUBLICITÉ



Que comptez-vous faire ?

« Il y a deux semaines, nous avons demandé un rendez-vous avec la rectrice. Nous attendons d'être reçus. Des élus ont écrit aux instances. Sa décision remet en cause aussi la politique de la région et de l'office public de la langue bretonne. Il y a de forts risques de contestations de parents à la rentrée prochaine, puisque des classes se retrouveraient sans enseignant bilingue. Il faut travailler cela en amont pour éviter que cela se produise ».

Retrouvez **plus d'articles**

Langue bretonne Enseignement Div Yezh bilinguisme

Rémi Toulhoat

Cet article vous est offert par Le Télégramme dans le but de vous faire découvrir ses formules d'abonnement. Convaincu(e) ? [Abonnez-vous.](#)